

D 1095 EL SALVADOR: LES DROITS DE L'HOMME EN 1985

La guerre civile se poursuit dans le pays, dans une situation politique complètement bloquée (cf. DIAL D 1042). L'organisme privé "Secours juridique chrétien Mgr Oscar Romero" a publié le 15 janvier 1986 son bilan de la violation des droits de l'homme pour l'année 1985. Nous donnons ci-dessous son rapport. Il fait apparaître une baisse du nombre des victimes civiles non combattantes par rapport aux années précédentes (cf. DIAL D 922), mais aussi la persistance de la pratique de la torture. Comme ses auteurs l'indiquent, ce rapport n'est que partiel et, donc, en dessous de la réalité de la souffrance des populations rurales (cf. DIAL 1074).

Note DIAL

RAPPORT SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN EL SALVADOR EN 1985

(par Secours juridique chrétien "Mgr Oscar Romero")

1- Exécutions arbitraires (assassinats) de janvier à décembre 1985

Catégorie socio-professionnelle	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
Paysans	41	29	37	27	43	29	22	38	49	36	31	27	409
Ouvriers	19	18	11	9	6	9	17	21	28	24	19	16	197
Etudiants	13	6	11	6	12	7	6	9	14	8	8	10	110
Fonctionnaires	8	5	7	14	5	4	9	7	17	18	12	7	113
Enseignants	1	-	-	-	-	-	-	1	2	-	-	-	4
Commerçants	15	6	10	17	18	11	7	9	21	11	7	4	136
Socio-profess.	4	2	1	4	2	3	2	4	7	5	3	0	37
Respons. foyer	-	1	9	9	3	4	1	5	8	10	2	7	59
Non spécifié	127	78	42	83	37	28	19	31	39	48	31	37	600
TOTAL (1)	228	145	128	169	126	95	83	125	185	160	113	108	1665

Ces données incluent les victimes d'exécutions arbitraires par les forces armées gouvernementales, les organismes de sécurité, les groupes paramilitaires (escadrons de la mort), ainsi que les victimes civiles non combattantes des opérations militaires des forces armées gouvernementales.

Sur le rapport concernant la situation des droits de l'homme en El Salvador, élaboré par Secours juridique chrétien pour la période de janvier à décembre 1985, il faut ajouter les précisions suivantes:

1) Dans le tableau ci-dessus portant sur les exécutions arbitraires (assassinats), il est fait mention d'un total de 1665 cas enregistrés par Secours juridique

(1) Certains totaux étaient faux. Nous les avons rectifiés (NdT).

chrétien. Il s'agit évidemment des seuls cas dénoncés à Secours juridique chrétien avec documentation appropriée.

2) Il n'est pas fait mention ici des innombrables victimes (civiles) des bombardements aériens effectués par l'armée gouvernementale dans les zones rurales du pays. La nature des opérations militaires et les conditions régnantes en El Salvador ne permettent pas aux avocats de Secours juridique chrétien et d'autres institutions humanitaires de procéder aux enquêtes nécessaires.

3) La période étudiée dans le rapport est essentiellement caractérisée par la pratique systématique des exécutions massives de personnes qui ne participent pas aux combats militaires (paysans) sous l'effet des bombardements aériens généralisés en secteur rural, par la persistance de la pratique de la torture sur la personne de prisonniers pour motifs politiques, et par la continuation pour un temps indéfini de la suspension des garanties constitutionnelles (état de siège) décrétée en avril 1980.

4) La situation des droits de l'homme en El Salvador au cours de la période envisagée reflète la gravité et la persistance de la violations des droits fondamentaux de l'homme; elle se poursuit au mépris des normes constitutionnelles et internationales des droits de l'homme, sous un régime présidentiel issu d'élections "constitutionnelles".

2- Atteintes à l'intégrité physique et psychologique de juin 1984 à avril 1985

1) De juin 1984 à avril 1985, 432 personnes ont été incarcérées au Centre pénitentiaire "La Esperanza" de Mariona sous l'accusation de délits politiques.

2) Secours juridique chrétien a procédé à un examen des tortures et traitements dégradants pratiqués par ceux qui les ont arrêtés:

- Dans 320 cas, il y a eu torture selon différentes méthodes avec conséquences psychologiques sur les victimes.
- Les 432 prisonniers examinés ont subi 692 applications de différentes méthodes de torture avec de graves conséquences physiques sur les victimes.

3) Au cours de cette période, 32 méthodes de torture ont été recensées sur les 432 personnes arrêtées.

4) Les responsables de l'application de la torture sur les 432 personnes en cause sont les brigades d'infanterie, dans 78 cas; les bataillons spécialisés, dans 74 cas; la police nationale, dans 122 cas; la garde nationale, dans 45 cas; la défense civile, dans 33 cas; et d'autres organismes de sécurité, dans 80 cas.

5) Les examens faits par Secours juridique chrétien confirment que la torture et les traitements ^{degradants} ont continué en El Salvador. la torture a été appliquée dans les conditions et selon les caractéristiques suivantes:

- Elle a été appliquée sur des personnes recherchées sous l'accusation d'opposition politique ou d'activité de soutien à des opposants au gouvernement.
- Elle a été pratiquée au moment de l'arrestation comme après l'arrestation, pour briser la volonté des prisonniers et obtenir des aveux permettant de les impliquer dans des activités politiques.
- Le viol, la suspension par les organes génitaux masculins et l'amputation d'une jambe sont les méthodes dégradantes les plus extrêmes utilisées au cours de cette période.
- La torture a été appliquée très souvent sur des personnes avant exécution (assassinat) ou au moment de leur arrestation par les forces armées gouvernementales à l'occasion d'opérations de guerre.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 310 F - Etranger 370 F - Avion 450 F

Direct. Charles ANTOINE - Imp. DIAL - Com. par. presse 56249 - ISSN 0399-6441